Nom Commercial : RICIN		]				
Référence produit : 3440		]				
Description du produit :		SCORE QUALITE (*****)		SCORE QUALITE (en %)		Total des critères
Ricin		4,9		98,9		30
N° Thème		CRITERES		Note du	Pondération	Note du thème
	1 (Insuffisant)	2 (Satisfaisant)	3 (Excellent)	thème	du thème	pondérée
COMPOSITION	/ EMBALLAGE			3,00	2	6
Nature des ingrédients (naturel ou de			3			
synthèse) Absence d'Additifs de synthèse			3			
Rapport bénéfice/ risque positif; Adéquation			3			
de la dose journalière Emballage (absence phtalate )			3			
Ellipanide (appende principal)						4 2 2
ORIGINE DES MATIERES / SELECTION DES PARTENAIRES				3,00	3	9
Fournisseur certifié bio			3			
Maitrise du sourcing			3			
- Contrôle mode de culture et cueillette des plantes	210					
- Respect protocole Nagoya			Dec . * 1224			
- Respect des ressources locales						
			7.7.7.			
QUALITE DES II	NGREDIENTS			3,00	3	9
Ingrédient naturel			3			-
Origine géographique définie / prise en						Tale III
compte biotope naturel			3		3 . 5 10	
Totum de la plante (apport de tous les		the state of the state of			1	
composants)  Extraction selon procédé traditionnel sans			3			
solvant organique			3			
Mode de production (conformité à cahier des						
charges défini au préalable)			3			
- Garantie absence pesticides / contrôle des						
métaux lourds / Non OGM / Non irradié			2.4			
EXPERTISE METIER - DOMA	INE DE L'HERBOR	RISTERIE	1	3,00	1	3
Elaboration formules par un expert en			3			
herboristerie (Recul d'usage)						
Sélection des critères garants d'une activté otimale (parties de plantes, mode production,			3			
origine géographique)					7-1	
Adéquation Rapport volume / dose /			3	The April	77.97	
fréquence d'utilisation						
Conseil dans le cadre de la santé naturelle						
(adéquation de la plante, précautions, conditions d'emploi), suivi par des experts			3		(A) 1 4 4	
(téléphone ou en boutique)						
	- CONTROL D	TO DE OBJUTE		2.67		3
DEMARCHE ECO -RESPONSABLE I Respect empreinte carbone	- I COHERENCE D	2	3	2,67	1	3
Mise en place démarche éco-responsable au						
sein de l'entreprise	and the second	AND THE RESERVE	3			

Validation :

Jean-François Astier